



Commune: \_\_\_\_\_ N° cadastre: \_\_\_\_\_ N° bâtiment: \_\_\_\_\_  
Objet: \_\_\_\_\_ EGID: \_\_\_\_\_

### Note sur les options de justificatif lors du remplacement du générateur de chaleur

Les exigences relatives au remplacement du générateur de chaleur peuvent être remplies et justifiées par:

- mise en œuvre dans les règles de l'art d'une solution standard ou
- un CECB avec au moins la classe d'efficacité énergétique globale D ou
- un certificat MINERGIE valable.

Les exigences s'appliquent si les conditions de l'article 40a de la LCEn et de l'article 20a de l'OCEn s'appliquent.

### Solutions standard

solution choisie	<p>Cochez la solution standard choisie et mise en œuvre dans les règles de l'art. Pour les détails des mesures, voir l'aide à l'application EN-120 BE.</p> <p>Pour les solutions standard 1, 7, 9 → SRE _____ m<sup>2</sup></p>
<input type="checkbox"/>	<p>1. Capteurs solaires thermiques utilisés pour la production d'eau chaude sanitaire Surface absorbante des capteurs: _____ m<sup>2</sup> Surface absorbante/SRE = _____ % (≥2%)</p>
	<p>2. Chauffage au bois pour la production principale de chaleur <b>Dans le cadre de l'annonce via eBau, il n'est pas nécessaire de fournir le justificatif EN-120 BE.</b> <b>Néanmoins les exigences du SL2 doivent être respectées conformément à l'aides d'application EN-120 BE.</b></p>
	<p>3. Pompe à chaleur électrique <b>Dans le cadre de l'annonce via eBau, il n'est pas nécessaire de fournir le justificatif EN-120 BE.</b> <b>Néanmoins les exigences du SL3 doivent être respectées conformément à l'aides d'application EN-120 BE.</b></p>
<input type="checkbox"/>	<p>4. Pompe à chaleur alimentée au gaz naturel <input type="checkbox"/> Monovalent: rendement total: _____ % (≥120%) <input type="checkbox"/> Bivalent: part _____ % (≥50%) et rendement total PAC: _____ % (≥120%)</p>
<input type="checkbox"/>	<p>5. Raccordement à un réseau de chaleur à distance alimenté par des rejets de chaleur ou des énergies renouvelables</p>
<input type="checkbox"/>	<p>6. Couplage chaleur-force Rendement : _____ % (≥25%) Couverture besoins de chaleur: _____ % (≥60%)</p>
<input type="checkbox"/>	<p>7. Chauffe-eau à pompe à chaleur électrique et installation photovoltaïque Puissance installion PV _____ kW<sub>p</sub> Puissance/SRE _____ % (≥5 W<sub>p</sub>/m<sup>2</sup>)</p>
<input type="checkbox"/>	<p>8. Remplacement des fenêtres sur l'enveloppe thermique du bâtiment, valeur U-vitrage ≤ 0,70 W/(m<sup>2</sup>·K) Toutes les fenêtres de l'enveloppe thermique du bâtiment: Valeur U des fenêtres existantes _____ W/(m<sup>2</sup>·K) (≥2.0 W/(m<sup>2</sup>·K))</p>
<input type="checkbox"/>	<p>9. Isolation thermique de la façade et/ou du toit, valeur U ≤ 0,20 W/(m<sup>2</sup>·K) Surface à isoler: _____ m<sup>2</sup> Surface/SRE _____ % (≥50%) Valeur U des éléments opaques existants _____ W/(m<sup>2</sup>·K) (≥0,6 W/(m<sup>2</sup>·K))</p>
<input type="checkbox"/>	<p>10. Générateur de chaleur à fonctionnement bivalent: générateur de chaleur de base pour la production automatique de chaleur fonctionnant aux énergies renouvelables avec chaudière d'appoint bivalente fonctionnant aux énergies fossiles. Part du générateur de base par rapport à la puissance nécessaire _____ % (≥25%)</p>
<input type="checkbox"/>	<p>11. Ventilation mécanique contrôlée Rendement de récupération de chaleur _____ % (≥70%)</p>
<input type="checkbox"/>	<p>12. Gaz renouvelable Utilisation d'au moins 50 % de gaz renouvelable provenant de Suisse et faisant l'objet d'une garantie d'origine, en plus du produit standard du fournisseur d'énergie (de gaz).</p>



Kanton Bern  
Canton de Berne

**EN-120 BE**

Justificatif énergétique  
**Remplacement de générateur  
de chaleur**

## Signatures

Nom et adresse ou  
tampon de l'entreprise

Responsable, tél.:

Lieu, date, signature:

**Justificatif établi par:**

**Contrôle du justificatif/Contrôle privé:**

Le justificatif est certifié complet et  
correct

Contrôle d'exécution:  même personne  
ou: